



L'agroécologie prend vie en Normandie

2015-2020

« La transition agroécologique est irréversible »

Didier Guillaume - Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, à l'occasion du 56^{ème} Salon International de l'Agriculture

Les objectifs du gouvernement pour réussir cette transition sont ambitieux :

- 15 % de la surface agricole en agriculture biologique (2022)
- 50 % de produits alimentaires sous signes de qualité, locaux ou bio en restauration collective (2022)
- réduction de 50 % de l'usage des pesticides (2025)

Ils s'inscrivent dans la **loi EGALIM** (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine, durable et accessible à tous) promulguée le 1^{er} novembre 2018, qui s'articule autour de 3 axes :

- valoriser le travail des agriculteurs par un rééquilibrage des conditions de marché
- renforcer la qualité sanitaire et environnementale des produits
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable

L'intégration de ces enjeux est au cœur de l'agroécologie, source de solutions pour concevoir des stratégies respectueuses et aider les agriculteurs à s'engager vers des pratiques durables. La dynamique engagée reste toutefois **tributaire de la mobilisation de l'aval des filières agroalimentaires**. Il appartient aux collecteurs, transformateurs et distributeurs de donner une visibilité aux productions vertueuses et d'assurer une juste rémunération aux producteurs afin de valoriser l'effort agricole et de répondre aux attentes sociétales.



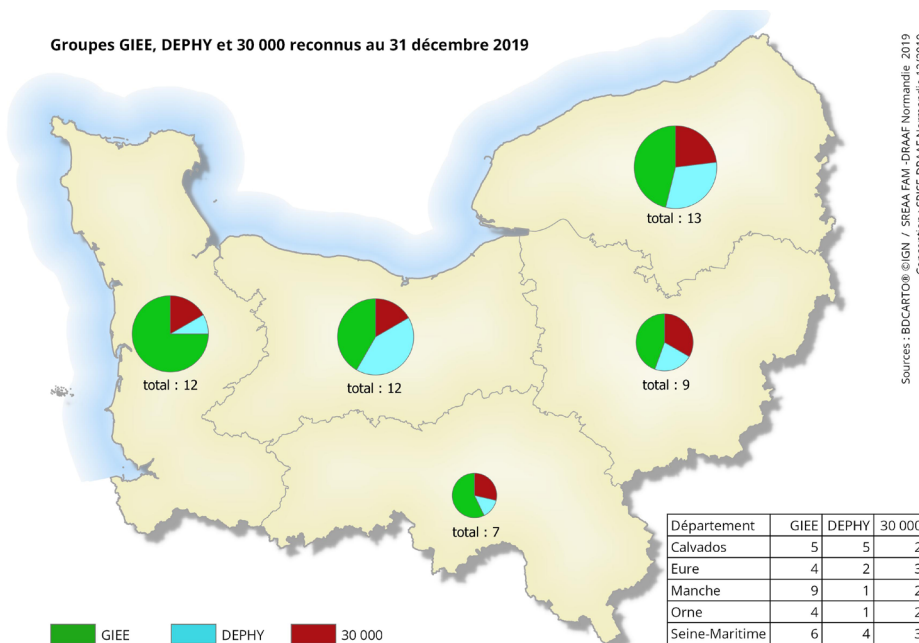
De plus en plus de collectifs d'agriculteurs en agroécologie



Les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (**GIEE**) sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel d'évolution de leurs pratiques visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Initié en 2015, le dispositif compte en 2019 en Normandie 28 GIEE actifs et 14 groupes émergents regroupant 789 agriculteurs, effectifs qui ont doublé en 4 ans. Les axes de travail sont la préservation des sols, l'autonomie alimentaire des animaux, la réduction des intrants, l'empreinte carbone, la transition énergétique et la méthanisation.

Action majeure du plan Écophyto, le dispositif **DEPHY** (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires) a pour but de tester des pratiques permettant un moindre recours aux produits chimiques tout en maintenant la rentabilité. 150 exploitants normands sont actuellement engagés dans cette voie, au sein de 13 groupes.

Groupes GIEE, DEPHY et 30 000 reconnus au 31 décembre 2019

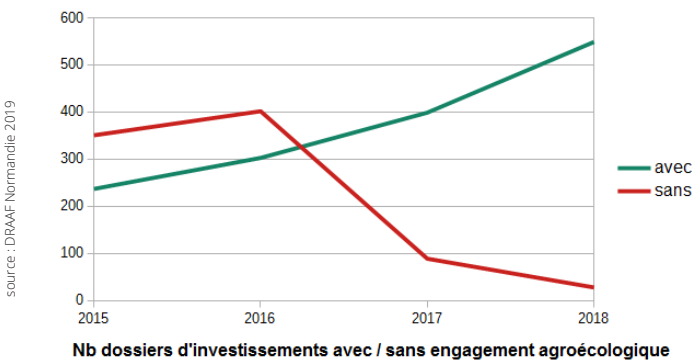


■ GIEE
 ■ DEPHY
 ■ 30 000

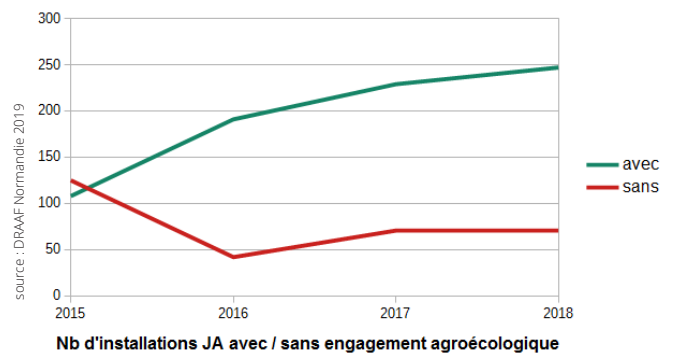
Les groupes 30 000 ont été initiés par Écophyto 2 pour mobiliser un réseau national d'agriculteurs autour de projets collectifs de réduction des intrants. La finalité est de diffuser les résultats obtenus par les fermes DEPHY et de passer du stade expérimental à une application concrète. La Normandie compte à ce jour 130 exploitants actifs répartis en 12 groupes.

Des aides croissantes vers l'agroécologie

Depuis 2015, **les aides en faveur de l'agroécologie ne cessent d'augmenter en Normandie** et deviennent désormais majoritaires. Cette inversion de tendance reflète tant une intégration accrue des enjeux agroécologiques dans les programmes de développement rural qu'une appropriation par les agriculteurs. L'effort financier est conséquent et représente en 2018 7,9 millions € d'aides à l'installation de jeunes agriculteurs (JA) et 35 millions € d'aides à l'investissement.



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un levier d'action important pour accompagner la mutation des pratiques agricoles afin de préserver les ressources environnementales. Elles intègrent différents enjeux : biodiversité, qualité de l'eau, préservation des sols et lutte contre le changement climatique. Ces mesures ont été très sollicitées dès leur ouverture et ont permis d'engager en Normandie 55 000 ha en 2015, pour un montant de plus de 70 millions €.



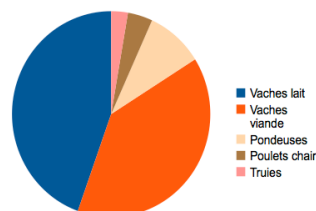
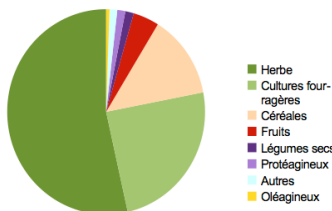
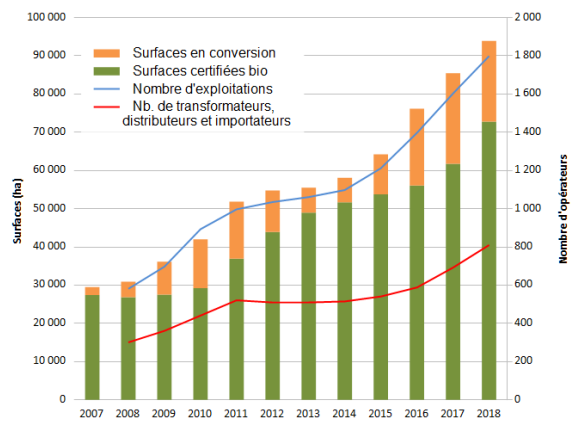
5 % de la surface agricole engagée en agriculture biologique

source Agence Bio 2019

1 800 exploitations normandes valorisent 94 000 ha en AB, soit un **triplément en 10 ans**.

La proportion des productions végétales en AB est stable depuis 2016, avec une nette prédominance de la prairie devant les fourrages et les céréales.

Les animaux élevés en AB représentent 5,3 % en têtes de bovins et 2,4 % en têtes de porcins et de volailles (contre respectivement 5,5 % et 3,1 % en France). On constate depuis peu une nette expansion des filières normandes jusqu'alors peu représentées en AB : volailles +120 % des exploitations depuis 2011, porcins +93 % depuis 2015.



Écophyto 2+ maintient le cap d'une réduction de 50 % des phytosanitaires pour

Élargi en 2018 aux ministères en charge de la santé et de la recherche, en plus de l'agriculture et de l'écologie, le plan **Écophyto 2+** réaffirme la résolution de réduire la dépendance aux pesticides. Ses principaux axes sont la surveillance des impacts sur la santé et l'environnement, l'accompagnement des agriculteurs dans la sortie des traitements phytosanitaires dont le glyphosate, le soutien à la recherche et à l'innovation, et une inscription globale dans le projet agroécologique. En Normandie, les aides pour l'achat de matériel de substitution (faucheuses, faneuses...) sont passées de 100 000 € en 2017 à 1,5 million € en 2019. La feuille de route régionale Écophyto 2+, approuvée en octobre 2019, sera opérationnelle dès 2020.



Écoantibio



Objectifs largement dépassés pour Écoantibio 1 (2012-2016) : la baisse nationale d'utilisation des antibiotiques vétérinaires est de 37 %, supérieure de 25 % à l'ambition initiale. Elle est encore plus marquée pour les antibiotiques critiques où elle dépasse 75 % (source ANSES). Fruit de ces efforts, une diminution des résistances aux antibiotiques critiques est observée en médecine humaine dès 2015.

Écoantibio 2 (2017-2021), plus incitatif que réglementaire, vise à consolider cette dynamique positive. Dans une démarche globale *One Health* (Une seule santé), il est nécessaire de développer des alternatives durables et économiquement supportables avec des outils d'auto-évaluation. Des vétérinaires référents ont été nommés pour accompagner les praticiens dans leur démarche responsable.

Quant à la déclinaison en région, un colloque de formation et de sensibilisation se tiendra en 2020 au LEGTA du Robillard.



Enseigner à produire autrement

Le nouveau plan d'action **Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie (2019-2022)** s'étend à toutes les filières de formation : production, agroalimentaire, aménagement et services en milieu rural.

Chiffres-clés en Normandie à la rentrée scolaire 2019 :

- 12 400 élèves/apprentis dans 57 établissements publics/privés
- 7 projets tiers-temps, 1 cheffe de projet, 19 référents de ce plan
- 100 % des exploitations participent à un réseau Ferme DEPHY
- 50 % sont membres d'au moins un GIEE ou d'un groupe 30 000
- 30 % de la SAU de la ferme régionale est en AB

Les perspectives 2019-2022 visent la sortie du glyphosate, la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) des exploitations agricoles et horticoles, et des systèmes alimentaires locaux et durables en lycées agricoles, en lien avec les Projets alimentaires territoriaux (PAT) et le Plan régional « Je mange normand dans mon lycée ».



© Crédit photo : J.M. SEBINE St-Lô-Thère



© Crédit photo : www.lincondevendure.net

Haies et bocages

La Normandie fait partie des 3 premières régions bocagères de France métropolitaine aux côtés de la Bretagne et des Pays de la Loire. Les linéaires de haies, estimés à 128 900 km (IGN 2019), y sont en constante régression.

Des actions favorisant des synergies entre acteurs de la haie et de la forêt ont été inscrites dans le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB). Elles faciliteront la mobilisation de la ressource en bois de haies exploitables, avec des pratiques de gestion durable pour le maintien d'un réseau de haies multifonctionnelles. Dans cette optique, des agriculteurs conscients de la nécessité de sauver leur bocage ont créé fin 2019 le Label Haie pour encadrer les pratiques de gestion du bois hors forêts et l'ancrage local des filières d'exploitation et de distribution.



Journées agroécologie sans frontières

Une première journée a été organisée en 2016 sur le thème des expériences innovantes en agroécologie dans le monde, à l'initiative du LEGTA de Saint-Lô-Thère (50). Deux nouvelles journées se sont tenues en 2019 à Sées (61) et au Neubourg (27) et ont réuni plus de 500 personnes. À partir de l'exposé d'un tour du monde de l'agroécologie par Opaline LYSIAK et d'une analyse de la mutation de l'agriculture grâce à l'agroécologie par Marc DUFUMIER, les échanges ont été alimentés par le témoignage d'agriculteurs de diverses régions et des retours d'expériences de divers continents. Des tables rondes et des ateliers ont permis aux élèves et enseignants de se nourrir d'expériences croisées. Ces journées ont été réalisées en partenariat avec la Région, Europe Direct et Agriculteurs Français et Développement International (AFDI).

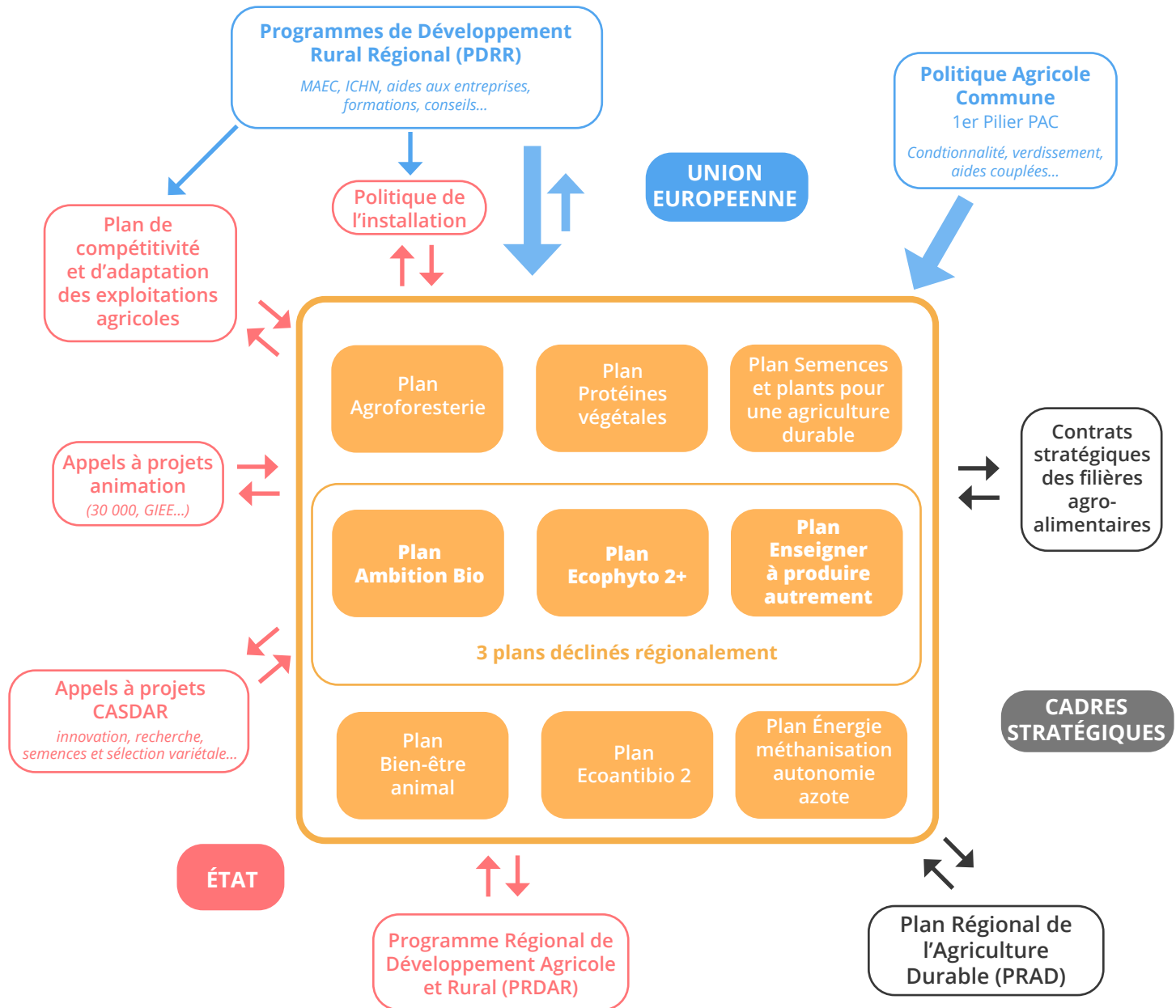
Les trophées 2019-2020 de la bioéconomie

Ils ont suscité 2 projets de création de filière en Normandie :

- l'une de production de matériaux de construction à partir d'un mélange de terre et de sous-produits végétaux issus de l'agriculture et de sites naturels sensibles
- l'autre de production de jeans écologiques « du pré...au prêt à porter » à partir de chanvre français, qui a obtenu le prix « coup de coeur » du jury

Le projet agroécologique pour la France

Il s'appuie sur 9 plans portés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dont 3 déclinés au niveau régional



Glossaire

- ANSES** : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- Antibiotiques critiques** : ceux particulièrement générateurs de résistances bactériennes et ceux utilisés en médecine humaine en dernier recours
- ICHN** : Indemnité compensatoire de handicaps naturels
- Intrants** : produits non issus de l'exploitation apportés aux terres ou aux animaux (produits phytopharmaceutiques, engrais minéraux, eau, énergie...).
- LEGTA** : lycée d'enseignement général et technologique agricole
- One health** (une seule santé) : approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale
- SAU** : surface agricole utile

Liens utiles :

- Le projet agroécologique pour la France <https://agriculture.gouv.fr/le-plan-daction-global-pour-lagro-ecologie>
- L'actualité agroécologique en Normandie <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/agro-ecologie>
- Écophyto en Normandie <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/ecophyto>
- Enseignement agricole en Normandie <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/enseignement-formation>
- Enseigner à produire autrement en Normandie <http://eapnormandie.fr>
- L'agriculture biologique en France et dans les régions <http://www.agencebio.org>

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie